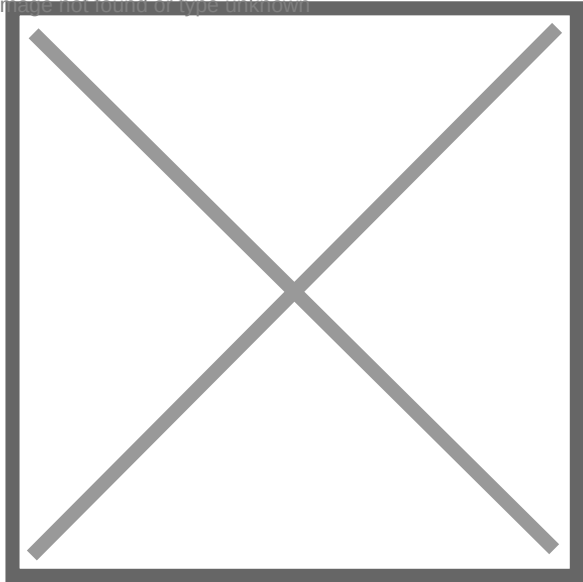


Image not found or type unknown



Infidelite sur le lieu commun de travail

Par **grandmaire**, le **11/03/2009** à **18:19**

MON MARI ET MOI AVONS UNE BRASSERIE TABAC DEPUIS 10 ANS ; 49 pou lui, 51 pour moi. Depuis 4 mois ce dernier entretient une relation avec une serveuse;malgre des preuves (facture telefonique, stationnement a proximite de son domicile), ils nient; se moquent de moi et mon mari me dit que je fantasme; il rentre a des heures avancees de la nuit, me mene une vie impossible et n a pas l'intention de changer; si je ne suis pas contente, je dois partir;est ce que cela constitue une faute de melanger la vie professionnelle et privee et de me le faire subir? je n envisage pas le divorce, j ai 50 ans mais je ne veux pas que mon mari m impose sa façon de vivre et sa maitresse dans mon environnement professionnel; que puis je faire? MERCI d avance;